

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Spectacle de marionnettes par le théâtre La Filoche, représenté par l'association "Musique Expression Animation", à destination des enfants du centre d'accueil et de loisirs Charlie Chaplin.

N° : VA_DEC2021_533
Service : Enfance

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

décidons

D'établir une convention de prestation avec l'association "Musique Expression Animation". Cette prestation concerne un spectacle de marionnettes intitulé "Léon et le Père Noël", pour les enfants du centre d'accueil et de loisirs Charlie Chaplin. Elle se déroulera le mercredi 15 décembre 2021 à 9 h 30 et le montant s'élève à 430 euros TTC (quatre cent trente euros TTC). Ce montant sera prélevé sur le budget 2021.

Imputation comptable : 6288 64 4230
Politique publique (domaine-action-activité) : 10.1.1 Accueil périscolaire

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 17 novembre 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-182956-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 26 novembre 2021